

Manifeste de l'ACTE

Nous, associations et collectifs citoyens, acteurs socio-économiques, partenaires sociaux et chambres consulaires, collectivités territoriales et établissements publics, institutions financières, acteurs de l'éducation, de la culture, de la formation et de la recherche, forces vives de la région Centre-Val de Loire, avons répondu présent à l'invitation du Conseil régional, de l'Etat et de l'ADEME pour donner corps et faire vivre l'Assemblée pour le Climat et la Transition énergétique (ACTE).

Plus forts face au défi climatique

Nous savons que le changement climatique est un défi majeur pour l'humanité, qui exige des modifications radicales de nos modes de production, de consommation et de nos modes de vie, mais également de nos manières de prendre ensemble des décisions et d'agir en coopération.

Agir ensemble est la condition d'une transition réussie qui n'oublie personne, qui améliore la justice sociale en accompagnant chacun.e, acteur.trice du territoire et habitant.e, dans les mutations nécessaires.

Chacun.e contribue par ses actions et/ou par la transformation de ses pratiques à faire de la transition une réalité. Pourtant, la somme des efforts individuels n'est pas à la hauteur des enjeux : notre empreinte écologique reste trop importante. L'évolution actuelle de nos émissions de gaz à effet de serre et de notre consommation d'énergies fossiles ne permettra pas d'atteindre un niveau acceptable pour la planète.

Il nous faut, ensemble, accélérer la concrétisation des actions et des transformations de pratiques, dans un monde où le changement climatique est déjà une réalité. **C'est pourquoi, nous, membres de l'ACTE, nous engageons à faire vivre l'ACTE et à participer au pilotage stratégique de la transition de notre région.**

Une co-construction de la transition

L'ACTE est un espace de dialogue et de pilotage stratégique régional de la transition qui mobilise des leviers collectifs pour avancer plus vite et aller plus loin vers nos objectifs de transition. **Nous nous y fédérons, nous partageons, nous échangeons, pour agir en apprenant de nos bonnes pratiques, pour identifier les blocages et les résoudre, pour coordonner nos actions, et en évaluer ensemble l'efficacité, dans un dialogue direct et sincère.**

L'articulation du local et du régional

Nous partageons la conviction que la transition se fait au plus près des territoires. L'articulation de l'ACTE à tous les échelons territoriaux, notamment au sein des départements, et des EPCI porteurs des Plans climat est essentielle. La représentation d'acteurs locaux comme d'acteurs régionaux au sein de l'Assemblée sont pour nous des facteurs clé de la réussite. C'est cette articulation des échelles qui permettra une transition efficace de tout le territoire.

La transition se concrétise au niveau local, avec les acteurs locaux (privé, public, associations et citoyen.ne.s) : les initiatives locales doivent alimenter et inspirer les réflexions régionales. L'ACTE sera notamment le lieu de suivi collectif du volet Climat-Air-Énergie du SRADDET, c'est-à-dire des engagements de la Région pour la transition.

Une vision à 360°

L'Assemblée permet de prendre du recul, elle vise à dégager une vision partagée sur la transition en train de se faire et à l'orienter, en s'appuyant sur les acteurs de la région, en couvrant les différents champs de la transition : mobilité, économie circulaire, production et consommation, sensibilisation et communication, etc.

L'Assemblée est complémentaire des initiatives visant à l'action et à l'engagement concret : Plans Climat, COP régionale, etc.

Une gouvernance plurielle

L'ACTE est co-animée par un **comité stratégique**, composé de représentant.e.s du Conseil régional, de l'Etat (préfecture de région et direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), du conseil économique social et environnementale régional (CESER), et de la Banque des territoires.

Les temps forts de l'ACTE sont des **réunions plénières régulières à l'échelle régionale**. Ces réunions plénières sont des moments clés d'échange, de partage, de coopération entre les acteurs de la région, d'expression des besoins des acteurs et de réflexion autour des orientations stratégiques à donner à l'action.

Afin d'assurer l'articulation du local et du régional au sein de l'ACTE, des réunions départementales sont régulièrement organisées afin que les initiatives et les problématiques locales puissent s'inspirer mutuellement et nourrir le processus régional, et réciproquement.

Des groupes de travail thématiques, temporaires ou permanents, peuvent être constitués en fonction des sujets que l'assemblée juge prioritaires. Ces groupes sont animés par des membres volontaires de l'ACTE.

Un rapport annuel est produit, et rendu public sur le site internet de l'ACTE.

Par ce mode d'organisation pluriel, l'ACTE a pour objectif d'harmoniser et de simplifier la gouvernance de la transition à l'échelle régionale.

Une trajectoire, quatre piliers

La feuille de route de l'ACTE s'articule autour de quatre piliers que nous identifions comme des enjeux stratégiques pour le pilotage régional de la transition :

- **Observer et évaluer la transition en train de se faire** pour mieux piloter et donner à voir
- **Financer et outiller les acteurs engagés pour le climat et la transition énergétique** pour faciliter le passage à l'acte
- **Faire vivre l'ACTE avec les réseaux d'acteurs engagés pour le climat et la transition énergétique** et pour favoriser les actions en commun et les rapprochements
- **Soutenir l'action territoriale** par un enrichissement réciproque des niveaux régional et local

Organigramme de l'ACTE :

